Légende

Fond de plan cadastral

- Bâti dur
- Bâti léger
- Limite communale
- Limite parcellaire (2019)

Servitudes d'utilité publique

- AC2 - Protection des sites et monuments naturels
- AC1 - Protection des Monuments Historiques
- AS1 - Périmètres de protection des sources
- I4 - Lignes électriques Haute Tension - Lignes aériennes
- I4 - Lignes électriques Haute Tension - Lignes souterraines

A5 - Canalisations publiques d'eau et d'assainissement : se référer aux plans des annexes sanitaires
AC2 - Protection des sites et monuments naturels : totalité du territoire communal
AS1 - Périmètres de protection des eaux potables et des eaux minérales : se référer aux plans en annexes
I3 - Etablissement des canalisations de transport et de distribution de gaz : toutes canalisations de distributions existantes
I4 - Lignes électriques à moyenne et basse tension : Toutes lignes aériennes et souterraines
PT3 - Lignes et installations téléphoniques et télégraphiques : tous réseaux
T7 - Relations aériennes : totalité du territoire communal
PM1 - Risques naturels : se référer aux plans et études ci-annexés

COMMUNE DE VALBONNE - SOPHIA ANTIPOLIS

Département des Alpes-Maritimes - 06

VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

7b

PLAN DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

Echelle : 1 / 7 000e

Délibération du Conseil Municipal :	3.12.2015
Arrêté le :	10.02.2021
Enquête publique :	
Approuvé le :	

Modifications :	Mises à jour :

ES-PACE - 5 rue Préfecture - 06 000 NICE - tél 04 93 84 26 16 - fax 04 93 84 83 01